



Toutes et tous en grève le 29 septembre pour nos droits et pour nos salaires !

Après des décennies d'austérité et de mesures régressives décidées par les gouvernements successifs, les salarié·es, privé·es d'emploi, retraité·es et jeunes subissent les effets d'une crise sans précédents, dont ils et elles ne sont en aucun cas responsables mais qui les frappe de plein fouet et avec une grande violence sociale.

Crise sociale, crise environnementale, chute brutale du pouvoir d'achat, instabilité internationale... tout concourt à accélérer la paupérisation des populations, sans entamer les profits boursiers qui battent tous les records et ni la croissance exponentielle des fortunes des plus riches.

Pour le gouvernement et le patronat français, rien ne doit changer, au contraire : les mesures annoncées sur le pouvoir d'achat sont en dessous de la situation de paupérisation de la population, affaiblissent le financement de la sécurité sociale et des services publics et s'attaquent directement aux 35h.

On annonce également la poursuite et l'aggravation des réformes de l'assurance-chômage qui vont à l'encontre du droit des travailleur·euses de la possibilité d'avoir des indemnités justes.

On annonce encore une énième réforme des retraites injuste qui exigerait de travailler toujours plus, jusqu'à 65 ans et au-delà, ainsi que la poursuite d'une fiscalité qui assèche les comptes de l'État au profit des grandes entreprises et au détriment des services publics (santé, éducation...) et du financement de la transformation écologique.

Pourtant, les salarié·es n'ont pas l'intention de se laisser faire et de nombreuses luttes pour les salaires ont été menées, avec des gains importants. Il n'est pas question de se contenter des miettes saupoudrées par le gouvernement qui évite soigneusement les mesures d'augmentation des salaires. Des secteurs importants appellent d'ores et déjà à l'action, comme le 22 septembre dans la santé et l'action sociale.

Dans une déclaration unitaire totalement inédite, l'ensemble des organisations syndicales de France ont affirmé le 12 juillet 2022 : « *Parce qu'elles considèrent que le salaire relève du partage des richesses, les organisations syndicales et de jeunesse sont unanimes sur le fait que le sujet prioritaire doit être l'augmentation des salaires, des retraites et pensions, des minima sociaux et des bourses d'études.* ».

Pour toutes ces raisons, les organisations syndicales d'Ille-et-Vilaine CGT, FO, FSU, Solidaires, Union Pirate, Solidaires étudiant·es, FSE, appellent à la mobilisation la plus massive. Elles soutiennent les mobilisations dans les entreprises, administrations, secteurs professionnels en cours ou à venir.

Elles appellent à se rassembler partout sur les lieux d'étude et de travail pour décider la grève et sa reconduction afin de faire aboutir les revendications établies collectivement.

La CGT, FO, FSU, Solidaires, Union Pirate, Solidaires étudiant·es, FSE appellent à une journée de grève interprofessionnelle le jeudi 29 septembre, qui doit s'inscrire dans une mobilisation large et dans la durée :

- **Contre les réformes régressives de l'assurance-chômage et des retraites en exigeant le retrait et contre les mesures gouvernementales pour le pouvoir d'achat qui s'accompagnent de reculs des droits individuels et collectifs (rachat des jours RTT par exemple),**
- **Pour des mesures réellement efficaces pour le pouvoir d'achat des salarié·es, privé·es d'emploi, retraité·es, étudiant·es, jeunes :**
 - **L'augmentation significative des salaires à commencer par le Smic pour répondre à l'urgence sociale**
 - **L'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes**
 - **La reconnaissance des diplômes dès l'embauche et le paiement de la qualification**
 - **Un revenu de remplacement pour tou·tes les privé·es d'emploi au minimum au niveau du Smic**
 - **L'augmentation des pensions des retraité·es avec un niveau minimum égal au Smic et ce dès 60 ans**
 - **Une allocation d'autonomie pour les étudiant·es et les jeunes en recherche d'un premier emploi et une augmentation des salaires pour les apprenti·es**
 - **L'encadrement à la baisse des loyers et plafonnement de la quittance à 20 % du revenu des ménages**
 - **L'abaissement du taux de TVA à 5,5 % sur les produits de première nécessité**
 - **La baisse des prix des carburants, en ponctionnant sur les revenus du capital des entreprises multinationales du secteur pétrolier**
 - **L'arrêt des exonérations de cotisations sociales et fiscales et le conditionnement des aides publiques aux entreprises**

Le 29 septembre, toutes et tous en grève et manifestation !

Manifestation à Rennes : 11h, esplanade Charles de Gaulle

Dans les autres localités : modalités à définir par les unions locales